

AG 2025 de l'Association des Amis de Ste Marie

Cette AG s'est tenue le 16 aout 2025, au Val St Martin.

Cette AG se déroulera sans électricité : ni micro, ni projection...

Le Président ouvre la séance en annonçant :

La présence de conseillers municipaux : Mme Van Goethem, M Joël Herbin, puis plus tard Mme Diericx Mme le maire nous rejoindra en fin de séance et pour le pot.

Il remercie les présidents d'associations de riverains voisins , y compris de Préfailles, ainsi que Alain et Françoise Belveze et leur fille, pour leur accueil lors des dernières Conviviales.

Partie statutaire :

Le Pdt rappelle que le compte-rendu de la précédente AG a été diffusée aux membres par internet, et procède au vote : adoption à l'unanimité.

Puis il annonce que nous sommes 275 adhérents, ce qui ne peut tenir compte des 7 adhésions enregistrées à l'accueil de cette AG, ce qui porte notre effectif à 282 adhérents (pour 264 en 2024).

Il rappelle l'activité du Conseil d'Administration :

Une battue aux sangliers avait été demandée, avec insistance, dans le domaine de la Tocnaye, à la suite de plusieurs déclarations d'invasions massives et destructrices de cultures. Accord de la lieutenant de loupeterie, mais la battue n'a jamais été ordonnée, des chasseurs ont abattu trois bêtes et ce aux portes du lotissement...

Les réflexions sur la rénovation du centre bourg de Ste Marie ne pourront reprendre qu'après les résultats des fouilles archéologiques programmées, non encore commencées.

Nous avons participé aux réunions de concertation sur le réaménagement du Môle : nous y avons exprimé notre avis favorable à un réaménagement et à une végétalisation, pour autant qu'il subsiste suffisamment de places de parking, dans l'intérêt autant des commerçants que des habitants et des touristes.

Id pour des réunions de concertation sur le SPR, voté à l'unanimité du Conseil Municipal : attention à la sur-implication de l'Etat dans les décisions municipales...

Le PDT rappelle l'importance de participer à l'Enquête d'Utilité Publique sur le projet de Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP), constituant l'outil de gestion du Site Patrimonial Remarquable (SPR) de la ville de Pornic, du 25 août 2025 à 9h00 au 26 septembre 2025 à 17h00. Dossier très détaillé et informations sur le site de la Ville de Pornic.

Nos échanges avec la Mairie ont connu quelques frictions, aujourd'hui résolues.

Nous avons proposé deux visites : le centre de secours de Pornic et le centre de traitement des déchets de Chauvé. Nous proposerons d'autres visites, d'entreprises privées : plusieurs sites sont en réflexion.

Rapport Financier :

Le trésorier, Claude Leterrier, présente le Budget 2024 :

Total des dépenses : 8043, 02 Euros

Total des recettes : 9056, 62 Euros

Dont cotisations adhérents : 2977 euros

vente de tickets de Thalasso : 5520 euros

Excédent de gestion : 1013,60 €

Il rappelle par ailleurs que le prix des tickets de thalasso est passé cette année de 23 € à 25 € ; ils sont vendus -à prix coûtant- par multiples de 5 tickets.

Rappel : nous reconduisons le don annuel de 200 Euros à la SNSM.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Le Pdt rappelle que la cotisation est à 13 euros depuis maintenant 10 ans, et propose de la porter à 15 euros :

>> adopté à l'unanimité.

Le programme 2026 de l'Association :

3 janvier : Galette des Rois

18 juillet : Conviviales, au-dessus de la plage des Sablons

08 Aout : AG, au Val St Martin.

Fin de la partie statutaire, la parole est donnée au Commandant NAUD, commandant le peloton de Gendarmerie de Pornic-Pays de Retz, sur l'activité de ses effectifs sur Pornic/Ste Marie, puis de Maurice Benamou, du conseil de développement de Pornic Agglo, sur la sécurité informatique. Cf. pièces jointes.

Clôture de l'Assemblée générale à 19 H 15 par un pot amical.